



Note de convergence Macroéconomique de la Guinée

*Version électronique disponible sur le site web de la BCRG
www.bcr-guinee.org/publications*

Au Titre du Premier Trimestre de 2020

**DÉVELOPPER LA CONFIANCE,
GARANTIR L'AVENIR**



SOMMAIRE

Introduction	3
I-Evolution de la Situation macroéconomique.....	3
II-Etat des critères de convergence macroéconomique	6
III-Perspectives et recommandations.....	8

Introduction

Pour suivre la mise en œuvre de la feuille de route relative à la création de la monnaie unique de la CEDEAO, la Banque Centrale de la République de Guinée élabore trimestriellement une note de convergence macroéconomique dans le cadre du Programme de Coopération Monétaire de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (PCMC) et du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA).

Cette note décrit l’état de mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC) et de celui de l’Afrique (PCMA) par la République de Guinée.

Elle présente le contexte national, ainsi que l’état de la situation des critères de convergence macroéconomique. Après l’état de convergence, elle dessine les perspectives économiques et fait des recommandations. Cette note est structurée en trois parties :

- évolution de la situation macroéconomique ;
- état des critères de convergence macroéconomique
- perspectives et recommandations

I-Evolution de la Situation macroéconomique

1.1. Secteur réel

Selon les prévisions du cadrage macroéconomique du 15 avril 2020, la situation macroéconomique de la Guinée en 2020 est caractérisée par un ralentissement de l’activité économique, en raison de l’impact de la pandémie de COVID-19 et de la crise socio-politique.

Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 2,9 % contre 5,6 % en 2019. Cette évolution proviendrait d’un ralentissement des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire enregistre une croissance de 4,6 % contre 4,5 % en 2019, en raison de la performance du sous-secteur « Pêche, pisciculture et aquaculture », soutenu par les Politique du Gouvernement. Par contre, le sous-secteur « Agriculture » affiche un ralentissement des activités provoquées par la fermeture des frontières.

Le taux de croissance du secteur secondaire est estimé à 2,3 % contre 8 % en 2019. Cette évolution provient de la baisse des activités minières, manufacturières et de construction.

Le secteur tertiaire réalise une croissance de 2,7 % contre 3,9 % en 2019, résultant de la baisse des activités du commerce, de l'administration et des autres services marchands et non marchands.

Du point de vue de la demande, la croissance économique estimée serait tirée par la consommation finale qui augmente de 3,4 % en 2020 contre une baisse de 3,9 % en 2019, en raison de l'accroissement des consommations publique et privée. Par contre, la formation brute de capital fixe, enregistre une baisse de 23,7 % en 2020 contre une baisse de 6,7 % en 2019, en lien avec la diminution des Investissements privés dans le secteur minier.

L'inflation moyenne annuelle s'établit à 9,4 % en mars 2020 contre 9,8 % un an plus tôt. Ce niveau est expliqué par l'augmentation des prix des produits alimentaires. En glissement annuel, le taux d'inflation s'établit à 9,5 % en mars 2020 contre 9,7 % à la même période de l'année précédente.

1.2. Secteur monétaire

Le contexte monétaire à fin mars 2020 se caractérise par une augmentation de la masse monétaire de 21,6 % par rapport à fin avril 2019, pour se situer à GNF 31 790,66 milliards. Cette progression est expliquée par la reconstitution des avoirs extérieurs nets de 43,9 % et par l'augmentation des avoirs intérieurs nets de 13,7%. D'autre part, la base monétaire s'accroît de 13,3 % pour s'établir à GNF 14 795,18 milliards à fin avril 2020.

Sur la période, les avoirs extérieurs nets se situent à fin mars 2020 à GNF 9 869,78 milliards contre GNF 6 860,03 milliards à la même période de l'année précédente. Cette évolution résulte de l'accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et d'une forte amélioration de la position extérieure nette des banques primaires.

A fin mars 2020, les avoirs intérieurs nets s'établissent à GNF 21 920,88 milliards contre GNF 19 286,56 milliards à fin mars 2019. Cette évolution s'explique par un accroissement du crédit au secteur privé et une détérioration de la Position Nette du Trésor auprès du système bancaire.

La conduite de la politique monétaire à fin mars 2020 a porté sur le maintien des conditions monétaires pour préserver les acquis en matière de stabilité macroéconomique. En effet, le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires sont restés inchangés aux niveaux respectifs de 12,5 % et 16 %.

La politique de change est marquée par la gestion rigoureuse des réserves de change pour assurer le bon fonctionnement du Marché aux Enchères Bilatérales de Devises (MEBD) et garantir la stabilité du taux de change. Elle a permis de stabiliser le taux de change du franc guinéen par rapport aux principales devises.

Malgré la stabilité du taux directeur et du taux des réserves obligatoires, le taux débiteur des banques a poursuivi sa tendance haussière atteignant 21 % en mars 2020, soit une hausse de 0,5 points de pourcentage par rapport à mars 2019, tandis

que le taux créditeur moyen sur les comptes à terme s'est fixé à 2,96 % contre 2,90 % en mars 2019.

Le taux du marché interbancaire a baissé en s'établissant à 9,5 % en mars 2020 contre 10,6% en mars 2019. Par ailleurs, les taux des bons de trésors (BdT) à 91 jours, 182 jours et 364 jours ont connu une augmentation de 0,46 %, 1,76 % et 2,15 %, respectivement en mars 2020 par rapport à la même période de l'année précédente.

1.3 Secteur des finances publiques

L'exécution du budget de l'Etat en mars 2020 s'est traduite par un déficit provenant d'une augmentation plus marquée des dépenses publiques par rapport à celle des recettes publiques.

Les recettes et dons mobilisés augmentent de 11,5 % par rapport à fin mars 2019 pour s'établir à GNF 4 539,9 milliards, soit 3,8 % du PIB.

A fin mars 2020, les recettes courantes se situent à GNF 4 153,6 milliards contre GNF 3 846,3 milliards en mars 2019, soit une hausse de 8 %, en lien avec la hausse des recettes du secteur non minier. Par ailleurs, les recettes du secteur minier affichent une baisse de 26 % en raison du ralentissement des activités dans ce secteur suite aux effets de la pandémie de COVID-9.

En mars 2020, les dépenses publiques progressent de 20 % par rapport à la même période de l'année précédente pour se situer à 4 965,8 milliards, soit 4,2 % du PIB. Cette évolution s'explique par l'augmentation des dépenses courantes.

Les dépenses courantes passent de GNF 2 594,8 milliards en mars 2019 à GNF 3 707,1 milliards en mars 2020, soit une augmentation de 40 %. Cette augmentation provient de la progression plus marquée des dépenses de subventions et transferts (60 %) et de celles des achats de biens et services (60 %). Par contre, les dépenses en capital affichent une baisse de 30 % par rapport à mars 2019, pour s'établir à GNF 1 054,9 milliards, en raison de la baisse du financement sur ressources internes.

Le solde budgétaire base engagement (dons exclus) s'est traduit par un déficit de 0,6 % du PIB à fin mars 2020 contre un déficit de 1,3 % du PIB à fin mars 2019. Par ailleurs, le solde budgétaire base engagement (dons inclus) dégage un déficit de 0,4 % du PIB à fin mars 2020. Le solde budgétaire primaire sort excédentaire de 0,2 % du PIB à fin mars 2020 contre un excédent de 0,3 % du PIB à fin mars 2019.

En matière d'endettement, l'encours de la dette publique de la Guinée est passé de USD 3761,4 millions (32,94 % du PIB) à fin mars 2019 à USD 4345,4 millions (33,71 % du PIB) à fin mars 2020, soit une hausse de 15,5 %. Cette progression est imputable à l'augmentation de la dette extérieure aussi bien qu'intérieure.

La hausse de la dette extérieure est de 16,7 % par rapport à fin mars 2019 et se situe à USD 2 707 millions. Elle est portée par les composante bilatérale (17,5 %) et multilatérale (16,9 %).

Quant à la dette intérieure, elle augmente de 13,6 % par rapport à fin mars 2019 pour s'établir à GNF 15 332,10 milliards (USD 1 638,4 millions).

1.4. Secteur extérieur

Au premier trimestre 2020, le compte extérieur dégage un besoin de financement d'USD 66,73 millions contre une capacité de financement d'USD 95,55 millions à la même période de 2019. Ce besoin de financement s'explique par le déficit du compte courant non compensé par l'excédent du compte capital.

Le compte des transactions courantes enregistre un déficit d'USD 78,74 millions contre un excédent d'USD 74,63 millions au premier trimestre 2019. Cette détérioration provient de la baisse de l'excédent de la balance commerciale des biens et d'un renforcement du déficit de la balance des services.

L'excédent de la balance commerciale a atteint USD 159,92 millions au premier trimestre 2020 contre USD 195,11 millions à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 18 %. Cette détérioration est en lien avec une forte augmentation des importations (23,8 %), et ce, malgré la hausse des exportations (15,3 %), traduisant ainsi une baisse du taux de couverture de 0,09 points de pourcentage pour se situer à 116,9 %.

Le compte financier s'est soldé par une augmentation nette du passif d'USD 67,35 millions contre une augmentation nette d'actifs d'USD 47,84 millions. Ces effets conjugués avec le déficit du compte courant et l'excédent du compte capital s'est traduit par un solde global déficitaire d'USD 20 millions au premier trimestre 2020.

Le niveau de l'excédent de la balance commerciale a permis de stabiliser le franc guinéen vis-à-vis des principales monnaies (USD et Euro), et la prime de risque s'est significativement réduit entre le marché officiel et le marché parallèle. Le cours de change du dollar US par rapport au franc guinéen sur le marché officiel s'est établi à 9 357,4 à fin mars 2020, soit une dépréciation de 2,8% en glissement annuel. Vis-à-vis de l'euro, le cours de change officiel était de 10 272,21, correspondant à une appréciation de 0,6%. Sur le marché parallèle, le franc guinéen s'est déprécié de 2,9 % par rapport au dollar et s'est apprécié de 0,6 % par rapport à l'euro. La prime de change (entre le marché officiel et celui parallèle) du dollar US est passé de 1,5 % à 0,3 % sur la période, confirmant ainsi l'unification des deux marchés, due aux mesures de politique de change prises par la BCRG.

II-Etat des critères de convergence macroéconomique

Les critères de convergence macroéconomique sont classés selon les deux types de programmes : le Programme de Coopération Monétaire de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (PCMC) et le Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA).

2.1 Critères de convergence du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO(PCMC)

A fin mars 2020, la République de Guinée a respecté tous les critères de convergence à l'exception de celui relatif au taux d'inflation en moyenne annuelle. Ce critère n'est pas respecté à cause de la modification de son seuil depuis le 31 décembre 2019, le fixant désormais à 5% au lieu de 10%. A noter que l'évolution du taux d'inflation s'explique en partie par une augmentation du prix des produits alimentaires et du transport suite aux effets de la pandémie.

Tableau 1 : Évolution des critères de convergence de la CEDEAO à fin mars 2020

	Norme	A fin mars 2020
I-Nombre de critères de premier rang respecté		3
1-Déficit Budgétaire (dons inclus)	≤3%	0,4 %
2-Taux d'inflation (moyenne annuelle)	<5%	9,4 %
3-Financement du déficit par la BC	≤10% RF n-1	9,4 %
4-Réserves brutes de change en mois d'importations	≥ 3	3,1
II-Nombre de critères de second rang respecté		2
1-Stabilité du taux de change nominal (le signe - = dépréciation)	±10%	2,8 %
2-Encours de la dette totale en % du PIB	≤70%	33,71 %
Nombre de critères respectés (I+II)		5

Source : Ministère de l'Économie et des Finances et Banque Centrale de la République de Guinée

2.2. Critères de convergence du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA)

Dans le cadre du PCMA, la République de Guinée a respecté cinq (5) sur 9 des critères dont 1 de premier rang (déficit budgétaire hors dons / PIB) et 4 de second rang excepté le ratio recettes fiscales / PIB.

Tableau 2 : Évolution des critères de convergence du PCMA

	Norme	A fin mars 2020
Nombre de Critère de premier rang respecté		1
1-Déficit budgétaire (hors dons) / PIB	< à 3 %	0,6 %
2-Taux d'inflation	< à 7 %	9,4 %
3-Crédit de la Banque Centrale à l'Etat	<à 5%	9,4 %
4-Réserves extérieurs en mois d'importations bien et services	≥ à 6 mois	3,1
Nombre de critères de second rang respecté		4
1-Dette publique /PIB	< à 65 %	33,71
2-Recettes fiscales / PIB	≥ à 20 %	14,5 % ⁽¹⁾
3-Masse salariale / Recettes fiscales	≤35%	31,63 %
4-variabilité du taux de change nominal	± 10 %	2,8 %
5-Investissement du Gouvernement / recettes fiscales	≥ à 20 %	26,72 %

Source : Ministère de l'Économie et des Finances et Banque Centrale de la République de Guinée

(1) Calculé en rapport le flux de recettes fiscales à fin mars 2020 sur le PIB nominal du premier trimestriel de 2020.

III-Perspectives et recommandations

Les perspectives de l'économie Guinéenne en 2021 restent bonnes en termes de croissance économique malgré le contexte de la pandémie de Covid-19. Le taux de croissance du PIB réel de la Guinée devrait s'améliorer en 2021 pour se situer à 5,5 %. Cette croissance sera soutenue par le dynamisme du secteur agricole et de la reprise des investissements dans le secteur des mines.

La tendance de l'inflation pourrait se situer à deux chiffres du fait du contexte mondial, marqué par une probable augmentation du prix du baril du pétrole sur le marché international, et de l'effet de l'augmentation du transport.

Les effets de la pandémie, couplés avec les prochaines échéances électorales, constituent un autre risque qui pèsera sur la réalisation des prévisions en matière de convergence. A ces risques s'ajoutent ceux liés aux tensions géopolitiques notamment entre les Etats unis et la Chine, ainsi qu'à la baisse de la demande mondiale.

La Guinée devrait donc redoubler d'efforts en termes de couverture de ses importations par ses réserves, de maîtrise de l'inflation et de maîtrise du solde budgétaire pour pouvoir améliorer sa performance. Pour cela, nous recommandons les mesures suivantes :

- accélérer la mise en œuvre du PNDES notamment dans son volet transformation structurelle de l'économie pour assurer une meilleure diversification des sources de croissance de l'économie guinéenne et améliorer l'impact socio-économique de la croissance ;
- poursuivre les efforts pour diversifier la base économique afin d'atténuer la dépendance des produits primaires et élargir la base d'exportation ;
- améliorer le réseau routier national afin de réduire des problèmes structurels sur l'inflation et d'assurer le développement des activités commerciales et de transport ;
- améliorer l'efficacité des investissements publics tout en renforçant les capacités, les cadres de gouvernance des dépenses et en assurant une planification et un suivi appropriés des projets d'investissement ;
- rendre plus stricte la politique monétaire afin de préserver les acquis en matière d'inflation et de stabilisation du taux de change ;
- maintenir la rigueur budgétaire afin de réduire le déficit budgétaire et maintenir la viabilité de la dette publique;
- élargir l'assiette fiscale.